



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction générale des affaires maritimes, de la pêche
et de l'aquaculture*

Sous-direction des gens de mer
Bureau des examens maritimes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Spécialité : Électromécanicien marine

Session : 2025

CANDIDATS ADMIS APRÈS L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du baccalauréat professionnel de la spécialité Électromécanicien marine, les candidats suivants :

Centre de Antibes

OSYCHENKO Mykyta, Nice, 20247267

Centre de Bastia

CRAFFK Malone, Pierre, Ajaccio, 20216857

Centre de Nantes

BINARD Jean-Baptiste, Roland, Saint-Nazaire, 20215572

CASTILLO Enzo, Lorient, 20227388

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.